

**EXTRAIT du REGISTRE des
DELIBERATIONS de l'ASSEMBLÉE**

5EME Réunion de 2015

Séance du lundi 29 juin 2015

CD20150629_4
id. 1831

L'an deux mille quinze le vingt neuf juin , les membres du Conseil Départemental légalement convoqués, se sont réunis à l'Hôtel du Département, sous la présidence de Monsieur Christian ASTRUC, Président du Conseil Départemental. Après avoir constaté le quorum légal, l'Assemblée départementale peut valablement délibérer.

Présents :

M. M. ALBUGUES, M. C. ASTRUC, Mme B. BAREGES, Mme M. BAULU, M. J-M. BAYLET, M. J. BEQ, M. J-C. BERTELLI, M. J-P. BESIERS, Mme C. BOURDONCLE, Mme V. CABOS, Mme V. COLOMBIE, Mme F. DEBIAIS, M. J-L. DEPRINCE, M. G. DESCAZEAUX, Mme M. FERRERO, M. J. GONZALEZ, M. G. HEBRARD, M. J-M. HENRYOT, Mme C. JALAISE, Mme C. LE CORRE, M. P. MARDEGAN, Mme M-J. MAURIEGE, Mme L. MORVAN, Mme M-C. NEGRE, Mme V. RIOLS, M. D. ROGER, Mme D. SARDEING-RODRIGUEZ, Mme F. TURELLA-BAYOL, M. L. VIGUIE, M. M. WEILL

**RESTAURANT UNIVERSITAIRE
COMPTE ADMINISTRATIF 2014**

J'ai l'honneur de soumettre à l'examen de l'Assemblée, le compte administratif 2014 du Restaurant Universitaire, tel qu'il a été approuvé par le conseil de gestion de l'établissement, faisant apparaître un excédent global de **50 574,69 €** se décomposant comme suit :

- INVESTISSEMENT

Recettes	10 665,47 €
Dépenses	6 233,97 €
Résultat 2013	-3 831,56 €
Sous-total	599,94 €
Restes à réaliser en dépenses	9 712,00 €
Besoin de financement	-9 112,06 €

- FONCTIONNEMENT

Recettes	530 791,09 €
Excédent 2013	7 355,07 €
Dépenses	478 459,41 €
Excédent de fonctionnement	59 686,75 €

Je vous saurais gré de bien vouloir délibérer sur le compte administratif 2014 du Restaurant Universitaire, dont les résultats sont en parfaite concordance avec le compte de gestion de Monsieur le Payeur Départemental et affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

- 9 112,06 € à la couverture du besoin de financement de la section d'investissement (compte 1068);
- le solde, soit 50 574,69 € en section de fonctionnement (compte 002).

☐

☐

☐

Vu le rapport de Monsieur le Président,

Vu l'avis du conseil de gestion,

Vu l'avis de la commission des finances,

Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL

- Approuve le compte de gestion 2014 du Payeur Départemental concernant le Restaurant Universitaire ;
- Approuve le compte administratif 2014 du Restaurant Universitaire, lequel fait apparaître un excédent global de 50 574,69 € et dont les résultats sont en parfaite concordance avec le compte de gestion de Monsieur le Payeur Départemental ;
- Décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :
 - 9 112,06 € à la couverture du besoin de financement de la section d'investissement (compte 1068) ;
 - le solde, soit 50 574,69 € en section de fonctionnement (compte 002).

Pour l'adoption : 28 voix

Avis contraire : néant

Abstention : néant

Adopté.

Hors de la présence de M. ASTRUC et
de M. BAYLET

Le Président du Conseil Départemental,

Christian ASTRUC